

naire de Lyon, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts ; de la Société royale d'agriculture de la même ville, etc., etc., était né à Aurillac, département du Cantal, le 20 avril 1775. Son père, premier huissier au baillage et siège présidial de la capitale de la Haute-Auvergne, place alors fort honorable, était un homme doué de beaucoup d'esprit et de savoir. Persuadé que l'éducation des enfants est le premier et le plus important devoir du père de famille, il avait fait donner à son fils toute l'instruction qu'on pouvait recevoir, à cette époque, dans une petite ville de province. Le jeune Grogner sut répondre à la sollicitude paternelle; il fit ses classes avec distinction au collège d'Aurillac, où il eut pour condisciple M. Tourdes, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, se fit distinguer par la bonté de son cœur, par l'aménité de son caractère, par beaucoup de facilité et une grande mémoire ; il se fit aimer de ses condisciples et de ses professeurs, remporta des prix, et à seize ans il avait terminé ses études, y compris la philosophie. « Depuis bien des années, écrivait M. Grogner, le 21 juin 1824, on n'avait pas vu au collège d'Aurillac de philosophe si jeune.

« Il s'était destiné d'abord, continue-t-il en parlant de lui, dans ses notes inédites, à l'état ecclésiastique, à cause d'un oncle chanoine qui devait lui résigner son bénéfice; mais cet oncle, l'abbé Bruel, fut obligé de quitter le pays pour refus de serment à la constitution civile du clergé. Son neveu, qui ne songeait plus à l'état ecclésiastique, se rendit à Bordeaux pour y étudier l'hydrographie, afin d'entrer dans la marine marchande. C'était sur la fin de l'Assemblée constituante. Il passa tout son temps à lire les journaux, les nouveautés politiques, à écouter, au club des Amis de la Constitution, les Vergnaud, les Guadet, les Ducos, les Gensonné. Il ne manquait pas une seule séance de ce club. La voix patriotique de Vergnaud retentit encore à son oreille (juin 1824).